

Master Informatique, parcours Développement Logiciel Insertion professionnelle des diplômés 2022

20/01/23
J.-P. Arcangeli

Ce document synthétise les réponses à l'enquête de suivi de l'insertion professionnelle (IP) des diplômés du Master DL en 2022 (hors VAE). Les données utilisées sont celles connues mi-janvier 2023.

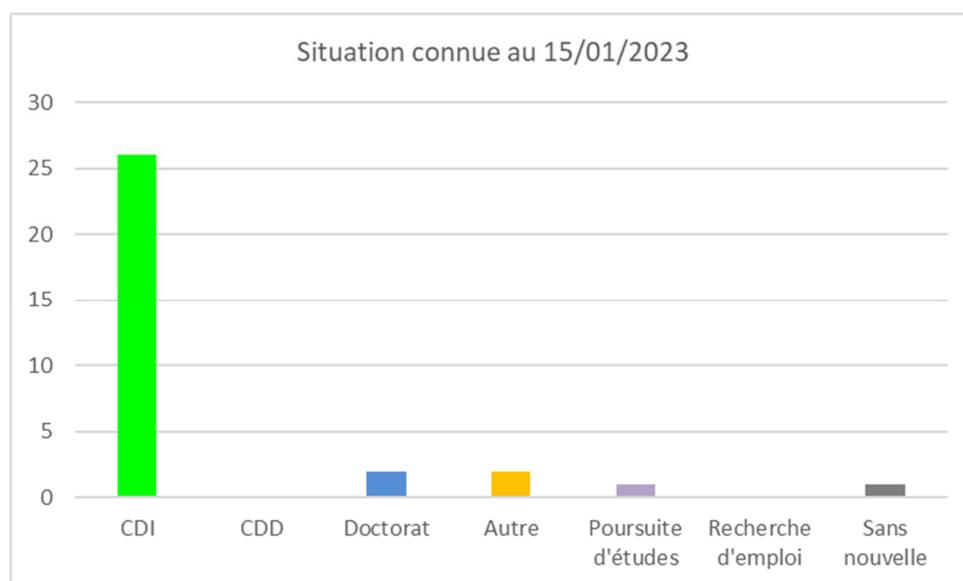
En 2022, il y a eu 32 diplômés.

L'enquête a été effectuée par courrier électronique durant l'année universitaire 2022-2023. Parmi les 32 diplômés, **31 ont répondu à l'enquête**. Ainsi, la proportion de répondants (97%) est élevée, supérieure à celle des années précédentes (resp. 68%, 85%, 85% pour les diplômés 2021, 2020 et 2019).

NB : Le terme « insertion professionnelle » est employé ici pour l'ensemble des diplômés. On devrait lui préférer le terme « devenir professionnel ». En effet, lors de l'année universitaire 2021-2022, 28 étudiants parmi les 32 diplômés étaient alternants sous contrat d'apprentissage (25 étudiants) ou de professionnalisation (3 étudiants), les 4 autres étant stagiaires. On devrait donc considérer ces 28 étudiants comme déjà insérés professionnellement dès le début du M2 donc à l'automne 2021 (parmi ceux-là certains étaient déjà alternants dès le M1 en 2020-2021).

1) Types de contrat

Le graphique ci-dessous donne la répartition en nombre de diplômés par type de contrat.

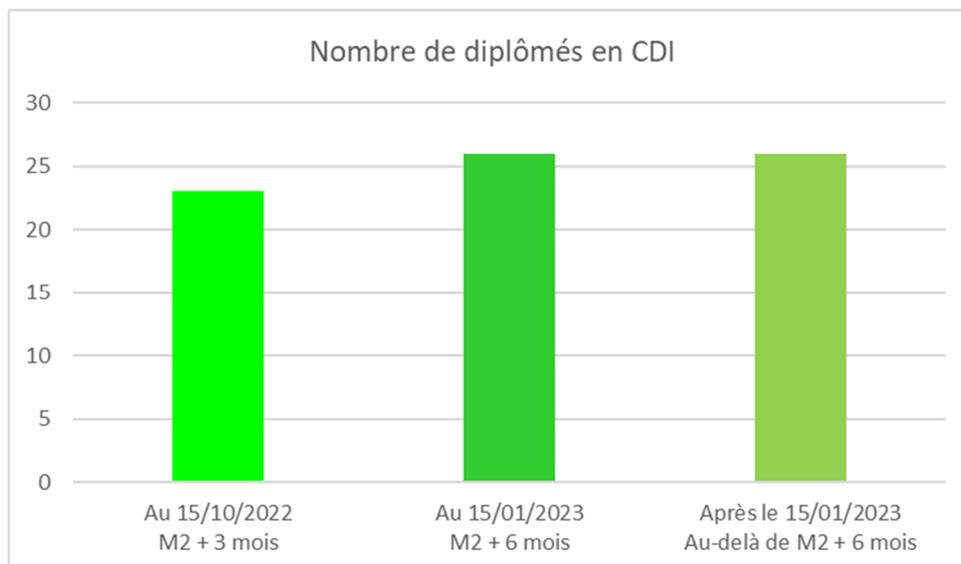


Pour les CDI en France, les employeurs sont : Astek, Berger-Levrault, Capgemini, CS Group, Decasoft, Extia, Infotel, Lyra Network, Néo Gestion, SlagSOA, Solutec, SQLI, Thales.

Les deux diplômés dans une situation « autre » sont, pour l'un, associé dans l'entreprise (startup), et pour l'autre, en cours de création d'une entreprise.

2) IP à 3 mois, 6 mois et plus après obtention du diplôme.

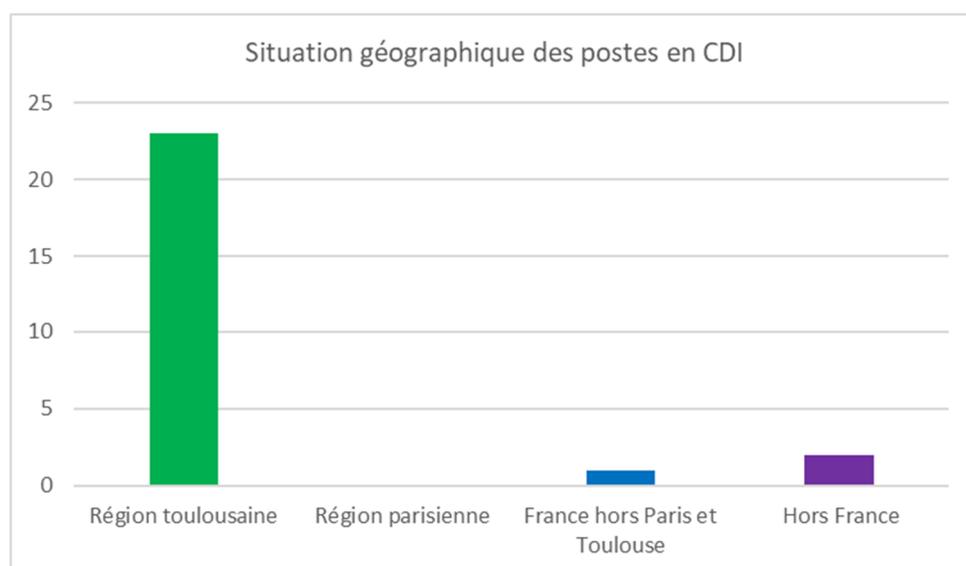
Le graphique ci-dessous décrit l'évolution de l'insertion professionnelle en CDI à 3 mois, à 6 mois et au-delà de 6 mois après le jury de juillet 2022.



Il faut noter que sur les 26 embauches en CDI, 15 ont fait suite au contrat d'alternance de M2, soit 58%. Dans ce cas, les contrats ont débuté dès la fin du contrat d'alternance. On peut noter par ailleurs que les 2 doctorants ont signé leur contrat dans la structure qui les avait accueillis en M2.

3) Situation géographique

Le graphique ci-dessous précise la répartition géographique des postes occupés par les diplômés en CDI.



La partie de l'activité réalisée en télétravail n'a pas fait l'objet de question dans le cadre de cette enquête.

4) Missions et technologies

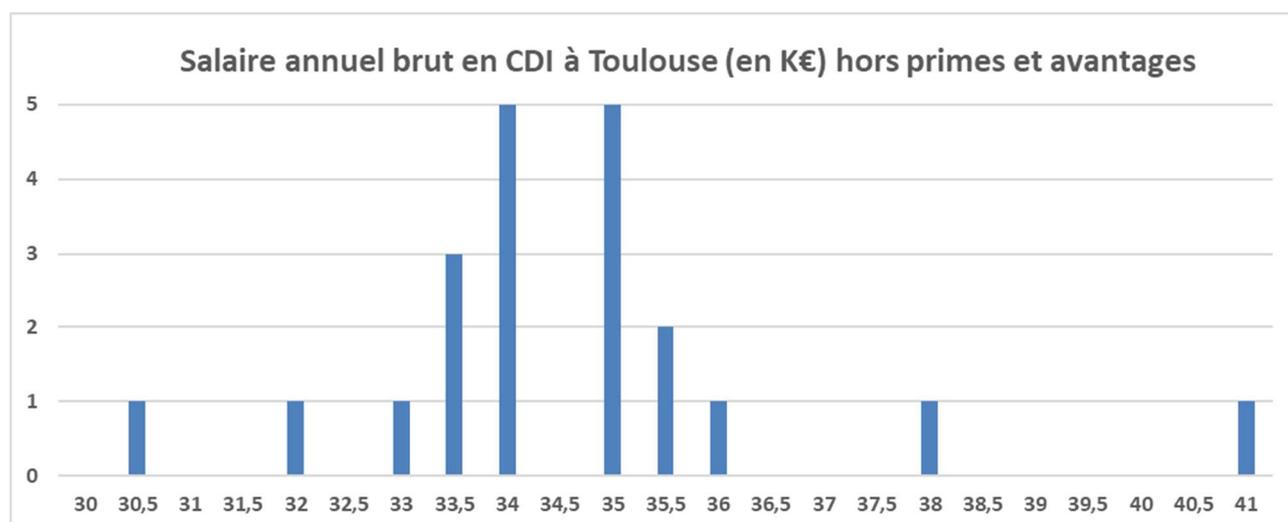
Les intitulés des postes varient en fonction des entreprises : ingénieur logiciel, ingénieur d'études, ingénieur concepteur, ingénieur développeur, ingénieur backend, ingénieur frontend, ingénieur fullstack, ingénieur PLM, développeur, consultant, CTO (Chief Technical Officer)...

Il faut noter que tous les diplômés exercent des missions dans le domaine de leur formation en « développement logiciel » (aucune exception n'est connue).

Les principales méthodes et technologies utilisées sont les suivantes : Scrum, SAFe, Java, Java EE, Spring, Spring Boot, architectures orientées services, microservices, Docker, Kubernetes, GitLab, SonarQube, Jenkins, outils de PLM, .Net, GWT...

5) Salaire

Le graphique ci-dessous décrit la répartition des salaires à l'embauche en CDI et en région toulousaine. Le montant est annuel brut hors primes et autres avantages. Les données sont celles indiquées par les diplômés avec plus ou moins de précision (deux diplômés n'ont pas communiqué leur salaire).



Ainsi, pour un CDI en région toulousaine :

- **Salaire moyen à l'embauche 34,6 K€**
- **Salaire médian à l'embauche 34 K€**

On note une augmentation du salaire annuel médian de 0,5 K€ par rapport à l'année précédente.